

Les Taxes foncières 2014

Par heimie, le 29/09/2014 à 12:26

Bonjour,

je viens de recevoir deux taxes foncières la première est celle que je paie chaque année en tant que particulier , l'autre est adressé à mon époux décédé depuis près de 20 ans, il faut savoir que nous

avons un local commercial au rez de chaussée de la maison et que depuis la révision des taxes j'ai signalé qu'il n'y avait plus de local commercial , je l'ai joints

à l'habitation, donc, je ne comprends pas l'arrivée de cet impôt concernant mon conjoint, dois je le payer sachant qu'il a un numéro fiscal différent du mien

merci